

Niger sous dictature : après Areva, le désert

mardi 3 novembre 2009, par [FERREIRA Isabel](#) (Date de rédaction antérieure : 29 octobre 2009).

La dérive dictatoriale du président nigérien Mamadou Tandja ne perturbe pas les dirigeants d'Areva qui continue d'exploiter les mines d'uranium au détriment de l'avenir de la population.

C'est le 4 mai 2009, jour où Areva et les autorités nigériennes inaugurent l'exploitation uranifère d'Imouraren, que le président Tandja annonce la tenue d'un référendum sous l'œil bienveillant et complice de Anne Lauvergeon (présidente d'Areva) et d'Alain Joyandet (secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie).

C'est que la fin de l'année 2009 sonne le glas du deuxième mandat de cet ancien colonel de l'armée nigérienne et qui, selon la Constitution encore en vigueur il y a trois mois, ne peut se plus représenter. Qu'à cela ne tienne. Mamadou Tandja a décidé de rester.

Le processus de coup d'État constitutionnel débute donc par la tenue d'un référendum le 4 août 2009 qui lui permettra de changer la Constitution en s'octroyant d'abord une extension exceptionnelle de son actuel mandat de trois ans, puis la possibilité de se représenter à sa propre succession. La Cour constitutionnelle et l'Assemblée nationale s'opposant à ce processus de violation de la Constitution, le président du Niger a décidé de dissoudre purement et simplement l'une et l'autre. C'est dans ce climat de dérive dictatoriale que Mamadou Tandja a organisé des élections législatives, le 20 octobre dernier, entérinant ainsi son passage en force, son installation durable au pouvoir et sa mainmise totale sur le pays.

Face à cet état de fait, il faut souligner le rassemblement et la résistance des partis d'opposition, des intersyndicales, de la société civile et de la presse privée unis en coalitions diverses. Ainsi, des mouvements comme le Fusad (Front uni pour la sauvegarde des acquis démocratiques) restent très actifs dans le pays, considèrent que la nouvelle Constitution est illégale, ont refusé de participer aux élections législatives et se réfèrent donc toujours à la V^e République.

Côté international, la seule voix claire a été celle de la Cedeo (Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest) suspendant le Niger de toutes les instances de l'organisation sous-régionale. Mais comme l'on pouvait s'y attendre, la France conserve un silence coupable et se garde bien de rappeler ses « conseillers techniques » au Niger. La Françafrique bat son plein : depuis 45 ans, la France exploite et importe le précieux uranium extrait des sols nigériens dans la plus totale et scandaleuse opacité tant sur les questions économiques et sociales qu'environnementales. Grâce au dernier contrat minier signé par Areva (société française) dans le site d'Imouraren (mine à ciel ouvert), le Niger devient le second producteur mondial et perd définitivement toute souveraineté sur l'exploitation de son uranium. Au-delà des considérations économiques et du prix du minerai souvent bradé aux multinationales, Areva est entre autres accusée de participer activement à l'appauvrissement et à la désertification de la région. Le comportement prédateur du minier est responsable de l'assèchement de la nappe phréatique, de la pollution et de la contamination de l'eau rejetée et par là même de la disparition de l'économie pastorale et des nomades de toute la région. Ce que le lobby nucléaire nomme ici « énergie propre » détruit des régions entières de l'Afrique en

accélérant leur désertification et sacrifiant au passage les populations vivant sur place et n'ayant ni retombées ni bénéfices des contrats juteux passés entre les multinationales et un pouvoir corrompu.

C'est dans cette connivence argent-pouvoir que se déroulent le pillage et la saignée de l'Afrique. À quand l'arrêt de la politique impérialiste et néocolonialiste de la France en Afrique ? Pour l'instant : après nous, le désert.

Isabel Ferreira

P.-S.

* Paru dans « TEAN » n°28 (29/10/09).